

# Pour un Luxembourg industriel !

Par Carlo THELEN, directeur de la Chambre de Commerce \*

**A**u début des années 2000, au moment de la révolution numérique, certains économistes se sont mis à imaginer des pays développés sans usine, prônant une transition accélérée vers l'économie de la connaissance. S'appuyant sur la réussite de la place financière et de certains secteurs des services, d'aucuns s'imaginaient tout autant le Luxembourg miser intégralement sur ces nouvelles activités et délaisser quelque peu le secteur industriel dans ses politiques publiques. Le Grand-Duché acheverait ainsi l'évolution de son économie, entamée à la fin des années 70, de la sidérurgie vers la finance et l'économie des services. Or, il s'agirait là d'une grave erreur. Notre pays possède une base industrielle, solide et dynamique de laquelle dépend une partie non négligeable de la croissance future.



dre moins dépendante de la conjoncture de quelques filières. Renforcer le tissu industriel à travers le développement de la RDI a pour autre avantage un ancrage supérieur des emplois sur le territoire.

Certains secteurs industriels luxembourgeois sont performants à l'international et leader mondial. Je pense tout d'abord à l'industrie métallurgique, dont le fleuron, ArcelorMittal, possède 9 sites à travers le pays et un centre de recherche & développement situé à Esch-sur-Alzette. ArcelorMittal est un leader mondial du secteur dans son ensemble et un des principaux producteurs de palplanches en acier, sources d'innovation et de développement durable dans le secteur de la construction moderne.

Dans le domaine des satellites, SES est le leader mondial avec quelque 80 satellites en orbite. Le Luxembourg AutoMobility Cluster regroupe 50 entreprises, employant 10.000 personnes et représentant 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires. Dans ce domaine, le Goodyear Innovation Center Luxembourg occupe plus de 1.000 chercheurs venant de 41 pays différents.

Ces quelques exemples d'entreprises ou secteurs dépendant de l'innovation et des transformations technologiques montrent que la digitalisation sera, aussi pour l'industrie, la clé de la réussite. Nous franchissons un grand pas avec la création commune du «Digital Innovation Hub Luxembourg (DIH-L) par le ministère de l'Économie, Luxinnovation, la FEDIL, la Chambre de Commerce et des partenaires universitaires tels que le LIST et l'Université de Luxembourg. Cette plateforme fédératrice à l'échelle européenne accompagnera les entreprises, et notamment les PME/PMI, dans leurs projets de digitalisation et sera axée sur les technologies liées à l'industrie 4.0. Je suis persuadé que cette initiative peut servir de catalyseur à la transformation digitale de notre industrie.

## De nouveaux projets industriels

Il faut saluer les nouveaux projets industriels, s'appuyant sur les processus de production et les technologies les plus modernes, qui s'installent, et les entreprises déjà établies développant de nouvelles capacités de production. En 2016, Faymonville, spécialisée dans les véhicules adaptés aux transports exceptionnels, a construit une nouvelle usine de production à Lentzweiler, pour un investissement de 15,5 millions d'euros. Le groupe Ocsial, qui fabrique des nanotubes en carbone, a créé sur le territoire du Grand-Duché un centre de recherche et un site de production, pour un investissement total de 100 millions d'euros. Plus récemment, et en lien avec la stratégie de diversification dans le domaine spatial, Euro-Composites a annoncé un programme d'investissement de 160 millions d'euros qui servira aussi bien à investir dans la R&D qu'à acquérir de nouvelles machines et étendre ses locaux.

Ce groupe industriel fabrique notamment des pièces pour les panneaux solaires des satellites et pour les robots. La modernisation des usines se conjugue le plus souvent avec une plus grande efficacité environnementale. C'est notamment le cas chez le fabricant de panneaux Kronospan, qui a investi plus de 300 millions d'euros dans un outil de production durable à la pointe de la technologie, basé sur l'économie circulaire et plus particulièrement sur l'utilisation de bois recyclé. L'industrie réalise dès à présent la Troisième Révolution Industrielle (TRI), initiative du ministère de l'Économie que la Chambre de Commerce a activement soutenue et mise en œuvre avec les acteurs économiques dont également l'industrie.

Me viennent aussi en tête la nouvelle usine automatisée du fabricant de tabac Heintz van Landewyck, le hall de stockage flamant neuf de Luxlait à Bissen, les parcs éoliens de SEO et les parcs solaires d'ENOVOS dans le secteur crucial de l'énergie. Les entreprises industrielles évoluent avec le temps, comme le montre Accumula, fondé en tant que poudrière, spécialisée ensuite dans la fabrication de moules en plastique, pour les batteries notamment, et qui a inauguré en 2018 la zone d'activités «Parluxite», une zone de 65 hectares dédiée à l'innovation et à la haute-technologie.

Un autre bel exemple du même type est la récente zone nationale d'activité logistique de

Contern, portée par l'entreprise du même nom. Enfin, comment ne pas citer l'Incub de Paul Wurth, qui est un soutien essentiel aux jeunes entreprises innovantes de l'industrie 4.0, de la robotique et de l'intelligence artificielle, de l'EnergyTech, ou encore des processus et applications d'ingénierie dits intelligents.

Ce ne sont que quelques projets parmi d'autres qui montrent que le tissu industriel luxembourgeois se régénère et innove au fur et à mesure que les usines et procédés de production se modernisent en appliquant les technologies et innovations les plus récentes.

## Un environnement pro-industriel : une condition nécessaire !

Si nous avons besoin de l'industrie, l'industrie a, elle, besoin d'un cadre attractif pour se développer. Les réussites ne masquent pas certaines carences dans les politiques mises en place aujourd'hui pour attirer et accompagner les projets industriels. Le Luxembourg ne saurait rester attractif si l'installation de tel ou tel projet industriel devient l'objet de débat public. Il le saura d'autant moins que les paroles divergentes de différents ministères et administrations parties prenantes deviennent cacophonie.

Au-delà de cas extrêmes, de nombreux progrès peuvent encore être effectués pour accélérer des autorisations d'établissement encore trop complexes et qui peuvent perdurer. Les entreprises industrielles, interrogées dans le cadre du Baromètre de l'Économie, ont déclaré à 38% que les procédures et formalités administratives se sont complexifiées au cours des 12 derniers mois (seulement 2% des répondants estimant qu'elles se sont simplifiées).

Je suis tout autant inquiet du déséquilibre qui semble s'installer entre les aspects économiques et environnementaux liés aux établissements industriels. Le Luxembourg s'est doté en juin 1999 d'une loi ambitieuse sur les établissements classés et la protection de l'environnement, loi qui porte sur les procédures commodo / incommodo. Cette loi indique que les autorisations d'établissements classés tiennent compte des «meilleures techniques disponibles» afin de promouvoir un développement durable. Il est de fait qu'aujourd'hui notre tissu industriel recourt aux meilleures technologies disponibles en matière de protection environnementale. Il est tout autant avéré que les contraintes administratives et réglementaires, en constante augmentation, sont parfois incohérentes et contreproductives, souvent très complexes et trop exigeantes pour répondre aux objectifs à atteindre.

Elles commencent ainsi à affecter l'attractivité et la promotion du site industriel luxembourgeois et le potentiel de développement des entreprises industrielles locales. Il nous faut tenir compte de critères de productivité et de rentabilité au moment d'établir les contraintes environnementales et climatiques. Si celles-ci sont nécessaires, la surabondance des contraintes, sans prise en compte des effets sur la compétitivité-coût, ne peut que mettre en péril le secteur industriel, particulièrement exposé à la concurrence internationale.

Nous devons revenir à un juste équilibre en la matière, via une politique nationale qui s'inscrit de manière cohérente dans les politiques européennes afférentes. Vouloir aller plus loin que les directives européennes ne contribuera pas à mieux protéger la planète, mais seulement à dégrader notre attractivité et compétitivité. Les avancées en la matière doivent se faire au niveau européen, et de son marché unique aux règles communes.

## Disponibilité de main-d'œuvre qualifiée : un important défi

Le développement des talents, qu'ils soient formés au Luxembourg ou recrutés à l'étranger, est un autre enjeu d'importance pour la réussite de notre industrie. L'édition 2019 de l'enquête sur «Les qualifications de demain dans l'industrie», dont les partenaires sont la FEDIL, la Chambre de Commerce, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et l'ADEM, indique que les entreprises industrielles prévoient plusieurs milliers d'embauches pour les deux prochaines années, réparties assez équitablement entre les remplacements et les créations de poste. Si les personnes détenant les diplômes de technicien (DT) et d'aptitude professionnelle (DAP) demeurent les plus recherchées, les entreprises industrielles axent de plus en plus leur recrutement sur des ingénieurs, essentiels au déploiement de l'industrie 4.0.

La Chambre de Commerce s'engage sur le développement de l'offre de formation industrielle, notamment en smart technologies, robotics, automatisation ou smart energies, mais aussi pour celle de plasturgien. Les interventions des équipes de la Chambre de la Commerce et d'entrepreneurs dans le cadre du programme Relation école-entreprises ou des campagnes de sensibilisation à la «Hello Future» sensibilisent les jeunes aux métiers d'avenir et aux qualifications requises pour l'économie de demain.

L'industrie est aussi l'un des domaines clés de la stratégie de «Talent attraction» mise en place en 2019 par le Luxembourg. Je me félicite de l'importance que prend ce programme, alors que l'attraction des talents est au cœur des problématiques de développement des entreprises, et que nous pouvons progresser dans ce domaine, que ce soit pour la notoriété du Luxembourg à l'étranger, le partage des meilleurs pratiques de nos entreprises ou le parcours administratif des talents immigrés.

C'est ainsi que nous devons soutenir les transformations en construisant un écosystème capable de permettre cette transition vers l'industrie de demain. Concrètement, nous devons répondre aux besoins de main-d'œuvre de ces entreprises par la formation et l'attraction des talents, renforcer les activités de recherche publique dans des domaines stratégiques pour l'industrie luxembourgeoise, multiplier les partenariats, notamment sous forme de partenariats public-privé, pour accélérer les transferts de technologie et gagner en flexibilité pour répondre aux enjeux d'organisation et de production de chaque entreprise.

Le Haut Comité pour l'Industrie a un rôle essentiel à jouer en ce sens. Il doit être réactif et prendre toute sa place dans l'élaboration de la stratégie industrielle du pays. C'est aussi le cas pour les groupes de travail de la TIR qui concernent directement le secteur. La participation de toutes les parties prenantes à la définition de la TIR a été reconnue par tous comme l'une des plus grandes, voir la plus importante réussite, de cet ambitieux projet.

Ce n'est pas d'un pas en arrière, mais bien d'une poursuite de l'écoute de ceux qui vont vivre l'industrie, que viendront les solutions appropriées à ce secteur névralgique, exposé à un environnement concurrentiel et aux mutations technologiques. C'est ce qu'ont bien compris nos voisins, avec la création en ce mois de juillet d'un Comité région industrie (CRI) du Grand Est.

\* <https://www.carlothelenblog.lu/>

## L'industrie résiste au Grand-Duché

Selon une étude d'Eurostat datant de juin dernier, la spécialisation du Luxembourg dans le secteur des services n'est pas aussi marquée qu'attendu. En effet, si les services représentent au Luxembourg 80,7% des emplois, contre 74,0% pour l'Union européenne, cette proportion est encore plus importante au Royaume-Uni (82,4%), en Belgique (81,3%) et en France (80,9%). Des pays plus industriels comme l'Allemagne (24,2% d'emplois dans l'industrie au sens large) ou encore la Pologne (31,3%) ont, en revanche, une part d'emplois dans les services moindre.

L'industrie manufacturière, au sens strict, employait en 2018 quelque 33.000 personnes au Luxembourg, ce qui représentait 7,3% du total des emplois. Cette part était de 12,9% en l'an 2000 pour 34.000 emplois. L'emploi dans l'industrie est donc, dans l'absolu, plutôt stable sur ces vingt dernières années, et ce, malgré la crise des années 2010. Sa baisse relative est due principalement à la croissance importante de l'économie, en général, et de certains secteurs, en particulier. Cette stabilité est dans l'ensemble une bonne performance par rapport à beaucoup de nos concurrents européens. Les effectifs du secteur industriel ont diminué d'un peu moins de 4% entre 2006 et 2016 au Luxembourg, contre 27% en Espagne, 26% au Royaume-Uni, 17% en Italie ou encore 16% en France.

Les gains internationaux de productivité de l'industrie, comparés aux autres secteurs, sont une des causes de la baisse du nombre d'emplois au niveau européen. Au Luxembourg, des emplois ont été créés dans l'industrie sur cette période, tandis que d'autres ont été détruits. Des usines continuent à s'y installer. L'Allemagne se démarque avec une augmentation de 6% de l'emploi, tout comme la Slovaquie avec une évolution positive supérieure à 19%. La hausse de la valeur ajoutée du secteur est, sur la même période, plus importante au Luxembourg qu'en Belgique, en France ou au Royaume-Uni. Le tissu industriel luxembourgeois est l'un des plus pérennes en Europe sur la dernière décennie et doit le rester.

## L'industrie, moteur de l'innovation

Les entreprises industrielles ont un rôle prépondérant dans l'écosystème de Recherche Développement Innovation (RDI), que ce soit directement ou par d'importants effets induits. L'industrie luxembourgeoise est ainsi à l'origine de 63% des dépenses de R&D des entreprises. Dans sa première édition, le Baromètre de l'Économie de la Chambre de Commerce confirme cette prépondérance, 40% des entreprises industrielles ayant mené récemment des projets innovants contre 28% de l'ensemble des entreprises.

Se rapprocher des nouvelles frontières technologiques est de plus en plus crucial pour renforcer la compétitivité des économies, et l'industrie permet de progresser en ce sens. Ce secteur est d'ailleurs au cœur de la stratégie de diversification économique, qui doit orienter l'économie vers de nouvelles niches de croissance et la ren-

| TABLEAU DE BORD AGEFI Luxembourg            | 30/08/2019 | 28/06/2019 | DIFF%  |         |   |
|---|------------|------------|--------|---------|---|
| EUR 1=                                      | 1,1059     | 1,1388     | -2,99% | \$      | = le dollar augmente par rapport à l'euro, (+) = l'ancienne devise augmente par rapport au \$ |
| \$1=  | 36,48      | 35,42      | 2,97%  | LUF/BEF | Francs luxembourgeois/belges  |
| £1=   | 5,93       | 5,76       | 2,97%  | FRF     | Francs français   |
| DM=   | 1,77       | 1,72       | 2,97%  | DEM     | Deutsche Marks  |
| ƒ1=   | 1,99       | 1,94       | 2,97%  | NLG     | Gulden (florins)  |
| Pétrole brut (coût de production): 1 litre= | 0,3132     | 0,3215     | -2,56% | EUR     | West Texas Intermediate (prix en euro par litre)  |
| Gaz naturel: 1 m³=                          | 0,0733     | 0,0718     | 2,08%  | EUR     | Natural gas Henry Hub (prix en euro par m³)   |
| Gaz naturel: 1 MWh=                         | 7,0673     | 6,9231     | 2,08%  | EUR     | Natural gas Henry Hub (prix en euro par MWh)  |
| Gaz naturel: 1 MMbtu=                       | 2,2900     | 2,3100     | -0,87% | \$      | Natural gas Henry Hub (prix en \$ par MMbtu)  |
| Or: 1 Kg=                                   | 44380      | 39793      | 11,53% | EUR     | Fixing \$ de Londres après-midi (prix en euro par kg)   |
| Argent: 1 Kg=                               | 534        | 433        | 23,54% | EUR     | Fixing \$ de Londres (prix en euro par kg)  |
| Argent: 1 oz=                               | 18,38      | 15,32      | 19,97% | \$      | Fixing \$ de Londres (prix en \$ par once)  |

Ce tableau de bord, une exclusivité d'AGEFI Luxembourg, permet au lecteur  
 1° de convertir le dollar dans son ancienne devise;  
 2° de connaître le coût de production de plusieurs produits pétroliers en euro, à comparer avec le prix au détail;  
 3° de connaître le prix de l'or et de l'argent en kilo et en euros.